



**Collection (of) CARS  
Enveloppez leurs pépites  
d'un écrin de protection !**

**AVISE, LE SOUCI DU DETAIL QUI FAIT LA DIFFERENCES!**

Acteur spécialisé du marché de l'assurance, AVISE s'adresse à une clientèle exigeante dans la qualité des prestations. Son analyse approfondie des risques lui permet de proposer des Produits de Grande Assurance offrant un haut niveau de garantie à un tarif adapté.

Avise dispose de la solution la plus adaptée pour l'assurance des dégâts matériels des voitures de collection youngtimer et oldtimer.



**100 % DE PROTECTION  
UNE PROTECTION AJUSTABLE A LA CARTE**

Choix de l'étendue des garanties pour chaque voiture de la collection:

- une assurance « tous risques sauf »  
Tous les dommages suite à un péril imprévisible (collision, incendie, dégât d'eau, vol, forces de la nature, effondrement, ... et même la maladresse) sont assurés
- une assurance "tous risques" limitée, sans le risque de circulation
- une assurance incendie et vol

**UNE PROTECTION EUROPEENNE OU LOCALE**

Vous choisissez pour chaque voiture l'étendue territoriale souhaitée:

- soit en Europe élargie aux pays de la carte verte, lors des ballades touristiques, voyages entre amis, en circulation, en cours de transport et en stationnement
- soit uniquement en stationnement en un lieu convenu



**ZERO SOUCIS  
UN CONTRAT SANS SURPRISE**

Collection Cars évite les discussions

La prise en charge des dommages est adéquate :

- la valeur assurée est une valeur agréée sur base d'une expertise (moins de 2 ans) ou de la facture d'achat auprès d'un concessionnaire agréé (moins de 1 an)
- aucune dégressivité n'est appliquée
- des experts passionnés et expérimentés épauleront l'assuré
- les frais de remorquage, garde, transport et réimportation sont remboursés
- les frais de location d'un véhicule de remplacement sont remboursés
- les meilleurs artisans sont engagés pour des réparations de qualité, l'assuré a le choix du réparateur

**UN CONTRAT PREVOYANT**

Toute nouvelle voiture de plus de 15 ans est  
Tout ajout à votre collection de oldtimer assurée est automatiquement assurée dès son acquisition



**TARIF COMPETITIF  
UN TARIF DEGRESSIF DÈS 3 VOITURES ASSUREES**

Avise offre une protection haut-de-gamme à un prix inversement proportionnel selon

- l'âge de la voiture
- la valeur de la voiture
- le nombre de voitures composant la collection
- le montant de la franchise

Le tarif tient compte

- du nombre de conducteurs désignés et de leurs expériences de conduite
- du nombre de voitures qui circulent concomitamment
- de l'étendue des garanties
- de l'étendue territoriale



DES PRODUITS DE GRANDE ASSURANCE POUR UNE CLIENTELE EXIGEANTE

**Avise**  
Foyer Group

COLLECTION CARS est tout particulièrement adapté pour l'assurance des dégâts matériels de la collection de voitures **Oldtimer de plus de 15 ans** avec lequel un nombre limité de déplacements exclusivement privés est effectué par des conducteurs désignés.

Une collection débute par un véhicule... Il est donc bien évidemment possible d'assurer un seul véhicule.



#### GARANTIES AU CHOIX

COLLECTION CARS offre divers types de garanties, à déterminer par voiture:

- « Tous risques sauf » de dégâts matériels en ce inclus vandalisme, grèves & émeutes, terrorisme, forces de la nature
- « Tous Risques sauf » limitée de dégâts matériels (risque de circulation exclu)
- Incendie et Vol uniquement



#### FRANCHISES

L'assuré choisit sa franchise DM, par voiture :

- 500€
- 1.000€
- 2.500€
- 5.000€
- 10.000€

Franchise « 0 » :

- Dégâts aux vitres et pare-brise chez un réparateur agréé



#### LES +

- + Pour une collection de plus de 2 voitures, un tarif encore plus avantageux est appliqué
- + Conducteurs désignés âgés dès 25 ans, sans franchise spéciale
- + Une alarme vol avec liaison est requise pour toute collection de plus de 500.000€
- + Kilométrage annuel de 10.000 kms
- + Immatriculation belge ou étrangère (D, F, L, N, S, UK)
- + Le preneur d'assurance peut être résident belge ou luxembourgeois



#### VALEUR ASSURÉE

La voiture est assurée en **valeur agréée** :

- Selon la valeur d'expertise de moins de 2 ans
- Selon la valeur tvac de la facture d'achat émise par un concessionnaire agréé de moins d'1 an
- Aucune dégressivité n'est appliquée



#### TARIF TRES CONCURRENTIEL

Nous appliquons un tarif dégressif:

- Au plus élevée est la valeur de la voiture, au plus bas est le taux
- Au plus ancienne est la voiture, au plus bas est le taux
- Au plus de voitures sont assurées, au plus bas est le taux
- Au plus la franchise est élevée, au plus bas est le taux
- Au mieux le risque est protégé, au plus bas est le taux



#### REGLEMENT DES SINISTRES

- Libre choix du réparateur
- Gestion rapide et efficace par des experts sélectionnés
- Tiers payant
- Remboursement de la TMC



DES PRODUITS DE GRANDE ASSURANCE POUR UNE CLIENTELE EXIGEANTE

**Avisé**  
Foyer Group